

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

OBJET : 2025-589 Dénomination de l'esplanade matérialisant la nouvelle entrée du groupe scolaire Jean-Moulin.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle

Véronique DESNOUES
Secrétaire de séance

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 30 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

PRESENTS :

M. RIVIERE DA SILVA	Mme GAMBONI
Mme DESNOUES	Mme DANGE
M. LAVAL	Mme BOIS
Mme HAMEAU	M. CHAILLOU
M. VILLARET	Mme GAUTHIER
Mme LE BIHAN	M. LACOU
M. PAOLI	Mme LOQUET
Mme BELLIZIO	M. LAFRAYHI
M. PIVAIN	M. HUBERT
Mme BUREAU	M. MABOUSSOU
M. PASSEGUE	M. HUYGHUES DES ETAGES
Mme PARAYRE	Mme DAHOU
M. AMSTUTZ	Mme PAROU
M. DIARRA	Mme DUGUE

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. ZING TSALA a donné pouvoir à Mme HAMEAU, Mme NOGUES a donné pouvoir à M. LAVAL, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO.

ABSENTS : Mme MOULIN, M. DUPRE.

SECRETARE DE SEANCE : Mme DESNOUES.



2025-589 Dénomination de l'esplanade matérialisant la nouvelle entrée du groupe scolaire Jean-Moulin.

Dans le cadre de la rénovation du quartier des Chaises, le groupe scolaire Jean-Moulin a fait l'objet d'une restructuration complète. Les nouveaux locaux seront livrés pour la rentrée scolaire de septembre 2025. Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2025 avec la démolition de l'ancienne école maternelle.

Dans le prolongement de cette transformation, l'entrée principale du groupe scolaire est désormais déplacée rue des Saphirs, en lien direct avec la nouvelle voie de mobilités douces reliant les quartiers d'Alleville et des Chaises.

Afin d'accompagner cette nouvelle configuration, une esplanade est en cours d'aménagement à l'entrée de l'école. Cet espace a vocation à devenir un lieu de convivialité et de rencontres : il servira à la fois d'espace d'attente pour les parents d'élèves et de lieu de détente pour les habitants du quartier.

Il convient donc de procéder à la dénomination de ce nouvel espace public.

Il est proposé de lui donner le nom de **Esplanade Annie CHARTON**, en hommage à une figure marquante de la vie scolaire et municipale.

Madame Annie CHARTON fut directrice de l'école maternelle Jean-Moulin pendant de nombreuses années. Engagée dans la réussite éducative des enfants, et notamment des plus jeunes à travers la classe de toute petite section, elle a également contribué au dynamisme de la vie locale. Elle a notamment mené à bien la première restructuration de l'école maternelle. Elue au sein du conseil municipal de 1989 à 2020, conseillère déléguée puis adjointe au maire et élue de l'agglomération, elle s'est pleinement investie, au cours de ses différents mandats, au service des stéouruellans et notamment des plus jeunes. En charge de l'éducation, puis des solidarités et enfin de la restauration, Annie CHARTON a partagé avec fidélité tous les combats en faveur de l'égalité des chances, de la laïcité et de la justice sociale. Elle était également membre active au sein de notre Comité de jumelage et contribuait depuis de longues années à l'animation des échanges avec nos villes amies notamment Amposta et Gommern.

Donner le nom d'Annie CHARTON à cet espace constitue une manière de saluer son engagement au service de l'éducation et de la ville.

Il est proposé de retenir cette dénomination suite à l'avis favorable de sa famille.

Vu l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement, travaux et développement durable réunie le 13 mai 2025,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 16 juin 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de nommer :

L'espace d'entrée du groupe scolaire Jean-Moulin sur la rue des Saphirs :

- Esplanade Annie CHARTON

 Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle	 Véronique DESNOUES Secrétaire de séance
---	--

« Le Maire certifie, sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>, et ce, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat,
- informe que dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, que cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »